

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

INSCRIPTIONS ET MODALITÉS DE PAIEMENT

L'inscription à nos voyages, séjours ou activités se fait en agence, par téléphone ou via notre site Internet www.huwans-clubaventure.fr. L'inscription est définitive à compter de la signature du Bulletin d'Inscription (BI) (contrat de voyage) complété, daté et signé dans nos bureaux, ou de la validation du BI via notre site Internet par la procédure d'inscription en ligne, ou par retour de mail contenant le contrat avec « bon pour accord », et/ou à réception d'un acompte de 30% du prix total.

Toute inscription à un séjour n'est validée que si elle est accompagnée de cet acompte, mais celui-ci n'implique l'acceptation de la réservation par Huwans clubaventure que dans la limite des places disponibles. Cette inscription implique l'acceptation des conditions générales et particulières de vente.

Pour toute inscription à un séjour de 4 jours et plus, des frais d'inscription de 17 € par participant de plus de 12 ans sont facturés.

En cas de confirmation de l'inscription par Huwans clubaventure, le solde du prix du séjour devra nous parvenir au moins 30 jours avant le départ. Si l'inscription se fait à moins de 35 jours du départ, le prix total du séjour devra être réglé dès l'inscription. Pour toute inscription à une activité journée ou demi-journée, le paiement total se fait comptant au moment de l'inscription.

Tout retard dans le paiement d'un acompte ou du solde pourra être considéré comme une annulation pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation prévus à l'article "Annulation". Tout paiement à moins de 21 jours de la date de départ devra être effectué par carte bancaire ou en espèces dans la limite prévue par l'article L 112-8 du Code Monétaire et Financier soit un montant de 3000 € par dossier.

Pour des raisons évidentes de sécurité, nous ne pouvons accepter les inscriptions de mineurs non accompagnés d'une personne majeure sous la responsabilité de laquelle le mineur voyage ou participe à l'activité.

ANNULATION

- De votre part :

Vous devez nous faire connaître votre décision d'annulation par courrier R.A.R., et c'est la date de réception de ce courrier qui déterminera la date de votre annulation. Si vous annulez votre séjour, pour quelque raison que ce soit, les sommes que vous avez versées vous seront remboursées sous réserve des retenues suivantes :





Si votre annulation a lieu :

- **Plus de 60 jours avant la date du départ** : 5% du montant total du dossier (hors assurance), 7% pour les voyages en individuel, liberté et sur-mesure (hors assurance), avec un minimum de 100 € par personne (50 € pour un voyage en France métropolitaine).
- **De 60 à 31 jours avant la date du départ** : 15% du montant total du dossier (hors assurance), avec un minimum de 200 € par personne (100 € pour un voyage en France métropolitaine).
- **De 30 à 21 jours avant la date du départ** : 35% du montant total du dossier (hors assurance).
- **De 20 à 14 jours avant la date du départ** : 50% du montant total du dossier (hors assurance).
- **De 13 à 7 jours avant la date du départ** : 75% du montant total du dossier (hors assurance).
- **A moins de 7 jours avant la date du départ** : 100% du montant total du dossier (hors assurance).

Cas particuliers, quelle que soit la date d'annulation ou de modification de contrat : ces frais s'ajoutent au barème ci-dessus :

- Frais fixes aériens : si votre billet d'avion doit être émis longtemps à l'avance, souvent pour vous éviter des suppléments importants, 100% des frais non remboursables en cas d'annulation ou de modification de votre plan de vol vous seront facturés. Dans ce cas le barème ci-dessus ne s'applique que sur le prix du voyage sans le vol.
- Frais fixes terrestres : les frais engagés tôt pour des réservations fermes (par exemple pour certains visas, le chemin de l'Inca au Pérou, le Parc du Kilimandjaro en Tanzanie...) vous seront facturés en cas d'annulation.
- Frais d'assurance et d'inscription : que vous ayez souscrit une assurance multirisque ou une assurance annulation, le montant de l'assurance et les frais d'inscription sont dû et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.

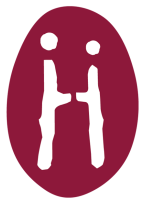
Si vous avez souscrit une assurance annulation, les sommes retenues vous seront remboursées par l'assurance dans certains cas (notamment maladie, accident, décès, etc.). L'assurance multirisque entre en vigueur dès le jour de votre inscription et de l'achat de votre assurance.

- De notre part :

Si nous devons annuler un départ pour des raisons indépendantes de notre volonté ou faute de participants, nous vous proposons alors différentes solutions de remplacement, ou le remboursement intégral des sommes payées. Vous serez informé de l'annulation au plus tard 30 jours avant la date prévue pour un voyage liberté ou exclusif, 21 jours avant la date de départ pour les voyages devant réunir un nombre minimum de participants, et 48 h avant pour une activité.

MODIFICATION DU CONTRAT

Toute modification du contrat de voyage par le client à plus de 30 jours avant le départ entraîne le paiement d'une somme forfaitaire de 50 € par personne quel que soit le voyage, sous réserve d'application des conditions prévues au paragraphe « Annulation / Cas particuliers » et des éventuels frais complémentaires que Huwans clubaventure devrait exposer pour répondre à cette demande de modification.



Si la modification demandée par le client intervient à 30 jours ou moins du départ, elle peut être assimilée à une annulation et implique l'application des pénalités prévues en cas d'annulation. Dans tous les cas, vous devez nous transmettre ces modifications par écrit.

Une modification des éléments du contrat par Huwans clubaventure peut intervenir, si des événements extérieurs à notre volonté s'imposent. Nous vous en informons dans les plus brefs délais.

LE PRIX

Les prix affichés sont calculés tout au long de l'année et sont valables pour le nombre de participants indiqué pour chaque activité ou chaque séjour avec un hébergement en chambre/tente double (exceptionnellement triple) à partager. Les tarifs sont confirmés lors de l'inscription. Les prix peuvent varier en fonction du nombre d'inscrits et de la date de réservation. Le prix applicable au jour de l'inscription est celui affiché sur le site Internet le jour de la réservation (www.huwans-clubaventure.fr). D'une façon générale, le prix ne comprend pas : les frais d'inscription, l'assurance, les dépenses personnelles, les boissons.

Les réductions éventuelles ne sont ni rétroactives ni cumulables avec les promotions en cours.

Si le nombre de participants est inférieur à celui requis pour le séjour, les conditions techniques de réalisation de celui-ci étant différentes, un supplément "petit groupe" peut être proposé aux clients (au plus tard 21 jours de la date de départ). Ce supplément sera remboursé si des inscriptions supplémentaires venaient compléter l'effectif du séjour.

RÉVISION DU PRIX

Huwans clubaventure ne peut prévoir à la date de publication de ses tarifs ni les fluctuations de change ni les hausses du coût des transports aériens, maritimes, fluviaux et terrestres, et se réserve expressément la possibilité de réviser ses prix de vente en fonction des variations du coût des transports notamment liés au carburant, aux redevances et taxes (taxes d'aéroport, d'embarquement et du débarquement) et de celui du taux de change de la devise du pays concerné. Ces modifications tarifaires sont couvertes par l'assurance multirisque, si vous l'avez souscrite. Certaines autres taxes seront facturées à part, et/ou payables localement. Des nouvelles taxes obligatoires peuvent entrer en vigueur. Nous vous les communiquerons à la réservation dans la limite de nos informations. Elles seront dues dans tous les cas.

Toute modification des prestations de service peut entraîner le réajustement des prix publiés jusqu'à 30 jours avant le départ.

DURÉE DU SÉJOUR



Le premier jour du voyage, même si le rendez-vous est tard le soir, et le dernier jour du voyage, même si la dispersion est tôt le matin, sont compris dans la durée du voyage. Il faut bien une règle ! Nous n'assumons pas les frais supplémentaires occasionnés par les horaires matinaux ou tardifs de départ ou de retour. Les prix sont forfaitaires et ne pourront donner lieu à aucun remboursement ou avoir en cas d'horaire de départ ou d'arrivée matinal ou tardif.

CONDITIONS SANITAIRES ET ADMINISTRATIVES

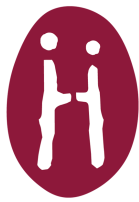
Huwans clubaventure ne saurait se substituer à la responsabilité individuelle de chacun des participants. Ils doivent se plier aux règlements et formalités locaux de police, douane et santé à tout moment du voyage. Les participants prennent à leur charge l'obtention de tous les documents exigés par les autorités des pays visités (carte d'identité ou passeport à jour, visa, vaccinations etc...). Les renseignements à ce sujet dans les fiches techniques ne concernent que les citoyens français. Vérifiez par vous-mêmes avant le départ auprès des autorités concernées (consulat en général) la liste des documents obligatoires. Pour certaines destinations Huwans clubaventure effectue les démarches pour obtenir les visas, cependant nous ne sommes pas tenus responsables en cas de refus d'obtention de ceux-ci.

RESPONSABILITÉ

Conformément à l'article L211-16 du Code du tourisme, nous ne pouvons être tenus pour responsables notamment des événements suivants : retard ou impossibilité d'un participant de présenter des documents exigés en règle, perte de ces documents, circonstances imprévisibles et irrésistibles telles que grèves, événements sociaux, intempéries, ou tout événement de force majeure. Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du participant, de même que toute excursion ou forfait réservé et non consommé et pour quelque cause que ce soit ne saurait donner lieu à aucun remboursement.

RISQUES

Vu le caractère sportif de nos voyages, séjours et activités, nous ne pouvons être tenus pour responsables et redevables d'aucune indemnité en cas de changement de date, d'horaire ou d'itinéraire prévus, en particulier si les modifications proviennent d'événements imprévus ou de circonstances impérieuses, impliquant la sécurité de nos clients. Chaque participant doit se conformer aux conseils et consignes donnés par son guide accompagnateur, nous ne pouvons être tenus pour responsables des incidents, accidents et dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente ou ne respectant pas les consignes du guide accompagnateur. Il reste le seul juge pour modifier le programme en fonction des conditions météorologiques ou de la de la forme physique des participants.



Les participants mineurs demeurent en permanence sous la responsabilité du détenteur de l'autorité parentale ou de son représentant désigné par lui, et les accompagnant pendant le séjour.

MODIFICATION DES INFORMATIONS CONTENUES DANS LES FICHES TECHNIQUES

(Article R211-5 du Code du Tourisme)

Les voyages proposés par Huwans clubaventure peuvent vous amener dans des régions éloignées de tout moyen moderne de communication et/ou de transport. Afin de garantir la sécurité des participants, Huwans clubaventure peut être amené à modifier un parcours ou une prestation en raison des circonstances et événements locaux. Huwans clubaventure s'engage à communiquer par écrit à ses clients les modifications éventuelles susceptibles d'être apportées aux informations contenues dans les fiches techniques.

BAGAGES

Les bagages et affaires personnelles demeurent en permanence sous la responsabilité des clients. Ne confiez pas à votre accompagnateur la charge de les surveiller. Il ne peut pas matériellement assurer cette tâche. Vos bagages sont souvent transportés par des moyens rudimentaires, en cas d'endommagement Huwans clubaventure ne pourra étudier aucune réclamation à ce sujet. Compte tenu de la nature de nos voyages, séjours et activités, nous vous recommandons vivement de ne pas vous munir de vêtements, objets et biens (par exemple appareil photos, lunettes, jumelles, etc) de valeur. Huwans clubaventure ne pourra être tenu pour responsable de l'endommagement de vêtements ou objets de valeur au cours d'un séjour ou d'une activité. Dans ce cas, il vous appartiendra de souscrire une assurance destinée à garantir le remboursement de tels biens.

Huwans clubaventure ne pourra en aucun cas voir sa responsabilité engagée en cas de perte ou de vol de vos bagages et/ou affaires personnelles lorsqu'ils sont confiés à un transporteur aérien ou en cas de négligence du participant (par ex : oubli ou absence de surveillance dans un lieu public, etc.).

TRANSPORT AÉRIEN

Le contrat qui lie les transporteurs aériens avec leurs clients est régi par la Convention Internationale de Montréal. Nous ne pouvons que nous soumettre nous aussi à cette réglementation. Si les horaires d'avion sont modifiés par la compagnie, nous ne pouvons être tenus responsables. Idem en cas de changement d'aéroport de départ ou d'arrivée (ex. Orly/Roissy), les frais en résultant resteraient à votre charge. Huwans clubaventure ne verse aucune indemnité à ce titre.

Nos prix sont calculés en fonction des tarifs communiqués par les compagnies. Celles-ci, pour optimiser leur offre tarifaire utilisent des techniques dites de « Yield management ». Ces méthodes ont engendré la



création des « classes de réservation » qui impliquent un certain quota de places réservées pour chaque catégorie tarifaire d'un même vol. Ceci entraîne pour le voyageur des tarifs évoluant à la hausse ou à la baisse en fonction des périodes de forte demande ou de demande plus faible.

Ainsi, il peut arriver qu'un vol ne soit pas accessible au tarif le plus bas alors qu'il n'est pas complet. De même, il peut arriver qu'au moment de votre inscription, il n'y ait plus de place dans la classe tarifaire correspondant au tarif de notre site internet. Dans ce cas, nous serions amenés à vous proposer un prix différent de celui proposé sur le site initialement. Il est donc important et avantageux pour vous de réserver votre voyage le plus tôt possible, afin d'être assuré de la disponibilité de sièges et de pouvoir bénéficier des tarifs aériens les plus intéressants. Notez bien que pour tous nos voyages, les billets que nous fournissons sont non modifiables et non remboursables. Les compagnies peuvent nous imposer des suppressions de lignes, modification d'horaires, réajustements tarifaires et Huwans clubaventure ne peut en être tenu pour responsable.

Surbooking : Pratiquée par toutes les compagnies aériennes, la surréservation consiste à enregistrer un nombre de réservation supérieur aux sièges disponibles. Nous vous recommandons fortement de respecter rigoureusement l'heure de convocation car la surréservation concerne essentiellement les dernières personnes se présentant à l'enregistrement, et de refuser tout volontariat pour différer votre départ afin de ne pas gâcher vos premiers jours de circuit. L'ensemble des frais exposés pour rejoindre le groupe en cas de non-embarquement pour cause de surbooking seront à votre charge exclusive.

VOLS CHARTERS

Il est rappelé que les vols charters sont des vols à prix avantageux mais non programmés et qui peuvent par conséquent se voir appliquer des horaires très tardifs et/ou très matinaux ou la compagnie aérienne peut être amenée à différer le vol dans les 24 h précédant ou suivant l'heure de départ initialement prévue. Aucune indemnité à ce titre ne sera accordée.

« LISTE NOIRE », MENTION OBLIGATOIRE

En vertu de l'article 9 Règlement européen 2111/2005 du 14 décembre 2005, la liste des compagnies aériennes interdites d'exploitation dans la Communauté Européenne peut être consultée en agences et sur le site Internet suivant : http://europa.eu.int/comm/transport/air/safety/flywell_fr.htm

INFORMATION SUR L'IDENTITÉ DU TRANSPORTEUR AÉRIEN

Conformément aux articles R211-15 et suivants du Code du Tourisme, le client est informé de l'identité du ou des transporteurs contractuels ou de fait, susceptibles de réaliser le vol acheté. Le vendeur informera le client de l'identité de la compagnie aérienne effective qui assurera le ou les vol(s) au plus tard 8 jours avant



la date de départ prévue au contrat. En cas de changement de transporteur, le client en sera informé par le transporteur contractuel ou par l'organisateur de voyages, par tout moyen approprié, des lors qu'il en aura connaissance. Pour les vols charters, l'information sera donnée sous forme d'une liste de transporteurs.

DÉPART DE PROVINCE

Nous proposons des départs de province pour un grand nombre de destinations. Si les dates de vol de province sont décalées par rapport au programme de Paris, la journée en plus est libre et reste à la charge du client. Si la journée est en moins, elle n'est pas remboursable. Si vous réservez vous même le départ de province, évitez absolument d'utiliser des billets non modifiables et non remboursables (train et avion).

Huwans clubaventure ne pourra être responsable d'un retard d'acheminement individuel. Nous n'étudions aucune réclamation à ce sujet.

TAXES

Des taxes aériennes et des taxes obligatoires sont applicables à tous nos programmes. Le montant de ces taxes peut varier et avoir une répercussion sur le prix du voyage.

CESSION DU CONTRAT

En cas de cession du contrat par le client à un cessionnaire, le cédant doit impérativement en informer Huwans clubaventure au moins 7 jours avant le début du voyage. Si cette cession entraîne des frais pour Huwans clubaventure (par exemple frais appliqués par une compagnie aérienne), nous nous réservons le droit de les répercuter au client (cédant et/ou cessionnaire).

RÉCLAMATIONS

Conformément à l'alinéa 12 de l'article R.211-6 du Code du tourisme, toute réclamation devra être transmise à Huwans par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au service qualité et dans les meilleurs délais. Passé ce meilleur délai, le dossier ne pourra être traité avec la même diligence. Elles seront adressées au Service Qualité - Huwans – 4 avenue Henri et Antoine Maurras 13016 Marseille. Pour que Huwans puisse assurer un traitement rapide et efficace de la demande, il est impératif de transmettre l'ensemble des justificatifs nécessaires. Seules les réclamations relatives au contenu du contrat liant les parties et les obligations contractuelles à la charge des professionnels de la vente de voyages seront prises en compte. La durée de traitement des réclamations dépend des réponses des prestataires. Après avoir saisi le Service Qualité et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le



médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site: www.mtv.travel

ASSURANCE ET ASSISTANCE VOYAGE : VOS PRINCIPALES GARANTIES

Huwans clubaventure a négocié et souscrit pour vous auprès d'ASSURINCO une assurance Multirisque Aventure n°3318 (Tarif : 4 % TTC du prix total du séjour). Les principales garanties de ce contrat concernent l'annulation de voyage, l'interruption de séjour, les bagages, la responsabilité civile vie privée à l'étranger, l'assistance aux personnes, et le rapatriement.

En cas de refus de l'assurance Multirisque, Huwans clubaventure a aussi prévu une assurance Annulation simple n°3319 (Tarif : 2.7 % TTC du prix total du séjour).

Pour toute question ou déclaration de sinistre assistance (plateau médical ouvert 24h/24h) : MUTUAIDE ASSISTANCE, Tel : 01.55.98.57.68

Pour toute question ou déclaration de sinistre assurance (annulation, bagages, etc.) : ASSURINCO, 122 bis quai de Tounis, BP 90932 - 31009 Toulouse Cedex. Tel : 05.34.45.31.51, mail : sinistre@assurinco.com

La société Huwans Company (licence n°M013110005) a souscrit sa RCP auprès de HISCOX France sous le numéro de contrat n°HARCP0228972, dont le siège social est 19 rue Louis le Grand - 75002 Paris.

PHOTOS / ILLUSTRATIONS

Les photos, cartes et illustrations contenues sur le site Internet n'ont pas un caractère contractuel. Les itinéraires quant à eux sont donnés à titre indicatif.

INFORMATIQUE

Les demandes de renseignements et les inscriptions sont traitées par informatique. Vous bénéficiez du droit d'accès et de modification des informations vous concernant. Sauf avis contraire de votre part, nous nous réservons la possibilité d'utiliser ces informations pour vous faire parvenir diverses documentations commerciales.